



SVFAB ANALYSE DÉTAILLÉE

2017-02-24 Trumps Krieg

Émission : SRF Tagesschau | 2017-02-24 | Analysée le : 2026-05-19 16:03

Version 3.0-detail | Universal 3.0-detail | Konverter 3.4 (2026-05-20) | Massstab: Art. 4 RTVG

**SCORE
GLOBAL**

6.3/10

Écart grave par rapport à l'exigence d'équilibre. Degré d'écart élevé

0 = équilibré, 10 = fortement unilatéral/manipulateur

SPECTRE POLITIQUE

Classification selon le Chapel Hill Expert Survey (CHES) 2024

Le Chapel Hill Expert Survey (CHES 2024) est une enquête académique auprès de 609 politologues dans 31 pays. Chaque parti est classé sur une échelle de 0 (extrême gauche) à 10 (extrême droite).

Parti	Les Verts	PS	PVL	Le Centre	PEV	PLR	UDC
CHES	1.13	1.67	3.60	5.47	5.64	7.67	9.00
Spectre	Gauche	Gauche	Gauche	Centre	Droite	Droite	Droite

La tendance globale est représentée sur une échelle de 0 à 10 (0 = fortement favorable à la gauche, 5 = équilibré, 10 = fortement favorable à la droite). Le calcul est basé sur la différence de faveur moyenne accordée aux partis de gauche par rapport aux partis de droite (regroupement selon CHES 2024).

TENDANCE (G - D)

3.2 / 10

Favorable à la gauche

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

← Gauche

Droite →

Source : Chapel Hill Expert Survey 2024 — chesdata.eu | [Jolly et al., Electoral Studies, 2022](https://doi.org/10.1017/XES.2022.1) | Valeurs seuils : [Pew Research Center](https://www.pewresearch.org/)

Cette section sert à la classification politique et n'est pas prise en compte dans le score global.



PAYSAGE POLITIQUE

La Suisse est une démocratie de concordance. Le Conseil fédéral (7 sièges) est composé selon la formule magique : UDC 2, PS 2, PLR 2, Le Centre 1. Il n'existe pas de division classique gouvernement/opposition — tous les grands partis sont représentés au sein de l'exécutif. Les conflits politiques ne se déroulent donc pas selon un axe gouvernement-opposition, mais entre les partis au parlement et lors des votations populaires.

Parti	CHES G-D	Sièges CN	Gouvernement/Opposition	Position centrale
UDC	8.0	62	Gouvernement (2 CF)	Limitier la migration, souveraineté, réduction de l'État
PS	2.5	41	Gouvernement (2 CF)	État social, redistribution, migration ouverte
PLR	6.5	28	Gouvernement (2 CF)	Liberté économique, État allégé, voie bilatérale
Le Centre	5.0	29	Gouvernement (1 CF)	Pragmatisme, allègement pour les familles, stabilisation UE
Les Verts	2.0	23	Opposition	Protection du climat, redistribution, désarmement
PVL	4.0	10	Opposition	Économie verte, migration libérale, rapprochement UE
PEV	5.5	2	Opposition	Valeurs chrétiennes, positions du centre

Les principales lignes de conflit opposent l'UDC au reste du spectre politique sur les questions de migration et d'UE. L'initiative No-Billag (contexte de cette émission : 2017) polarise autour de la question de la valeur des médias de service public. La confiance dans les médias et le rôle des médias alternatifs/réseaux sociaux sont des sujets de controverse dans la société. La question de savoir si SRF est structurellement influencé par la gauche est un point de conflit permanent entre l'UDC et le service public audiovisuel.

SRF est le service public audiovisuel suisse, financé par des redevances de réception (à l'époque Billag, aujourd'hui Serafe) et tenu à l'exactitude des faits, à la diversité des opinions et à l'équilibre conformément à l'art. 4 LRTV. L'Arena est le principal format de débat politique de SRF et est régulièrement accusé de partialité, notamment par l'UDC. Le mandat de service public oblige SRF à une vigilance particulière dans la présentation de positions politiques controversées.



CHAPITRE 1 — BIAIS PARTISAN

Parti	Score (-5..+5)	Représentation dans l'émission vs. position du programme
UDC	-2	Env. 27:00 Ruchti : "Les médias sont à gauche" — la position de l'UDC (critique des médias, exigence d'équilibre) est défendue par Zanetti, mais encadrée à plusieurs reprises comme une opinion isolée. Schawinski contredit directement : "Ce n'est tout simplement pas vrai" (27:46) sans preuves. La critique de l'UDC envers la couverture de SRF (Inside Bundeshaus, Kassensturz) est mentionnée, mais n'est pas examinée sur le fond. La position du programme (les médias doivent être équilibrés, critique de SRF) est partiellement présentée, mais systématiquement relativisée.
PS	0	Pas présent en tant que parti. Pas pertinent thématiquement.
PLR	0	Pas présent en tant que parti.
Le Centre	0	Pas présent en tant que parti.
Les Verts	0	Pas présent en tant que parti.
PVL	0	Pas présent en tant que parti.
PEV	0	Pas présent en tant que parti.

Résumé du biais partisan

- Représentation la plus fidèle : PS/PLR/Le Centre/Les Verts/PVL/PEV (Score 0 — absents, donc aucune distorsion)
- Distorsion la plus forte : UDC (Score -2)
- Écart moyen par rapport à 0 : 0.3
- Conclusion : L'émission n'est pas un débat partisan classique, mais un débat sur les médias. La seule position partisane pertinente est celle de l'UDC (critique des médias), représentée par Zanetti. Celle-ci est certes entendue, mais Schawinski la contredit à plusieurs reprises de manière directe et émotionnelle, sans que la critique de l'UDC sur des cas concrets (Inside Bundeshaus, Kassensturz) ne soit examinée sur le fond. L'émission elle-même fait partie de l'objet de la critique, ce qui crée un conflit d'intérêts structurel.



CHAPITRE 2 — INFORMATIONS SUR L'ÉMISSION ET CADRE THÉMATIQUE

Données de l'émission

- Titre : SRF Arena — "Peut-on encore faire confiance aux médias ?"
- Date : 24.02.2017
- Modérateur : Jonas Breuer
- Personnes interrogées :

Acteurs	Fonction	Parti/Affiliation	Spectre politique
Roger Schawinski	Journaliste, entrepreneur médiatique, Radio 1	Sans parti, libéral-gauche	Centre-gauche
Claudio Zanetti	Conseiller national	UDC	Droite
Karin Müller	Rédactrice en chef TeleBasel	Sans parti, secteur médiatique	Centre
Daniele Ganser	Publiciste, historien	Sans parti, critique du système	Difficile à classer
Markus Spillmann	Président du Conseil suisse de la presse, ex-NZZ	Sans parti, secteur médiatique	Centre-droite
Vincent Augustin	Président de l'AIEP	Sans parti, autorité de surveillance	Neutre (institutionnel)
Remo Ruchti	Invité du public	Proche de l'UDC (d'après le contexte)	Droite
Paul von Wartburg	Invité du public	Inconnu	Inconnu
Mme Büchi	Invitée du public	Inconnu	Inconnu
M. Bossert	Invité du public	Inconnu	Inconnu

Thème principal

L'émission débat de la question de savoir si les médias classiques sont encore dignes de confiance, dans le contexte de la critique des médias par Trump, de l'utilisation des médias alternatifs par Ganser et de la critique de SRF par l'UDC.



CHAPITRE 3 — 15 CRITÈRES : ANALYSE DÉTAILLÉE

Faits concrets — 9 techniques quantifiables et scientifiquement solides

1. SÉLECTION DES EXPERTS

7/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Expert 1 : Roger Schawinski — Journaliste, entrepreneur médiatique

Horodatage	02:01
Déclaration	"Celui qui dit cela est en réalité contre la démocratie."
Évaluation	Schawinski est un entrepreneur médiatique ayant un intérêt économique direct dans la légitimité des médias classiques. Il est concurrent de SRF sur le marché radiophonique (Radio 1). Son appréciation de la crédibilité des médias est structurellement partielle.
Contre-voix manquante	Un spécialiste des sciences des médias sans intérêt propre dans le secteur médiatique.

Vérification approfondie des sources :

(a) **FINANCEMENT** : Privé (Radio 1, propres entreprises médiatiques). Intérêt économique direct dans la légitimité des médias classiques et dans la délégitimation des médias alternatifs.

(b) **MANDAT** : Non compatible avec une appréciation neutre. Schawinski est un acteur du marché qui juge la qualité de son propre segment de marché.

D1 Conflit d'intérêts : -2 — Intérêt économique direct dans la légitimité des médias

D2 Risque personnel : -1 — Aucun désavantage personnel lié à sa position ; plutôt un gain de réputation

D3 Compétence : +1 — Des décennies d'expérience dans les médias, mais pas chercheur académique en sciences des médias

D4 Cohérence des opinions : +1 — Position pro-médias cohérente sur plusieurs années

D5 Émotionnalisation vs. données : -1 — Répétitivement émotionnel ("mensonges stupides", "ridicule"), peu de données

D6 Niveau de source : 0 — Secondaire (appréciation personnelle, pas de sources primaires)

TOTAL : -2 → FEU DE SOURCE : JAUNE

(c) **COMPÉTENCE** : Présenté comme journaliste expérimenté de manière neutre, mais structurellement partial en tant qu'entrepreneur médiatique.

Expert 2 : Markus Spillmann — Président du Conseil suisse de la presse, ex-rédacteur en chef de la NZZ

Horodatage	21:47
Déclaration	"En principe, je crois qu'il existe des règles du jeu."
Évaluation	Spillmann est président du Conseil de la presse — une institution d'autorégulation du secteur médiatique. Il a un intérêt institutionnel à défendre la crédibilité et la capacité d'autorégulation des médias.
Contre-voix manquante	Un critique des médias externe sans lien institutionnel avec le secteur médiatique.



Vérification approfondie des sources :

(a) FINANCEMENT : Le Conseil de la presse est financé par les associations d'éditeurs et les associations de journalistes — donc par le secteur médiatique lui-même. Conflit d'intérêts structurel dans l'évaluation de la qualité des médias.

(b) MANDAT : Non compatible avec une appréciation neutre. Le Conseil de la presse est une institution d'autorégulation ; son intérêt institutionnel est de défendre la capacité d'autorégulation du secteur.

D1 Conflit d'intérêts : -2 — Institutionnellement lié à la légitimité des médias

D2 Risque personnel : -1 — Aucun désavantage personnel lié à une position pro-médias

D3 Compétence : +2 — Longue expérience en tant que rédacteur en chef de la NZZ, président du Conseil de la presse

D4 Cohérence des opinions : +1 — Position cohérente

D5 Émotionnalisation vs. données : +1 — Plus factuel que Schawinski, mais également sans données

D6 Niveau de source : 0 — Secondaire

TOTAL : +1 → FEU DE SOURCE : JAUNE

(c) COMPÉTENCE : Présenté comme expert de surveillance neutre, mais institutionnellement partie intégrante du secteur médiatique.

Expert 3 : Vincent Augustin — Président de l'AIEP

Horodatage	19:33
Déclaration	"On devrait pouvoir leur faire confiance."
Évaluation	Augustin est président de l'Autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio-télévision. Il est effectivement plus indépendant sur le plan institutionnel que Schawinski et Spillmann, mais il est en même temps invité dans l'émission sur laquelle il devrait se prononcer en cas de plainte — un conflit d'intérêts évident qu'il soulève lui-même (22:49).

Vérification approfondie des sources :

(a) FINANCEMENT : Étatique (OFCOM). Institutionnellement indépendant du secteur médiatique.

(b) MANDAT : Fondamentalement compatible avec une appréciation neutre, mais compromis par la participation à l'émission.

D1 Conflit d'intérêts : 0 — Institutionnellement indépendant, mais compromis par la participation à l'émission

D2 Risque personnel : 0 — Neutre

D3 Compétence : +2 — Expertise juridique en droit de la radiodiffusion

D4 Cohérence des opinions : +1 — Position institutionnelle cohérente

D5 Émotionnalisation vs. données : +2 — Factuel, juridiquement précis

D6 Niveau de source : +1 — Primaire (propre pratique juridique)

TOTAL : +6 → FEU DE SOURCE : VERT

(c) COMPÉTENCE : Augustin est l'invité le plus crédible, mais sa participation à l'émission sur laquelle il devrait se prononcer est problématique.

Groupes d'experts manquants :

- Chercheur/chercheuse en sciences des médias avec recherche empirique sur le biais médiatique
- Économiste des médias sur les structures de propriété et les dépendances économiques
- Représentant/e de l'initiative No-Billag (central dans le contexte de 2017)

Feu de source pour les participants :

Source	D1	D2	D3	D4	D5	D6	Total	Feu
Roger Schawinski — Journaliste, entrepreneur médiatique	-2	-1	+1	+1	-1	0	-2	JAUNE



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato

Markus Spillmann — Président du Conseil suisse de la presse, ex- rédacteur en chef de la NZZ	-2	-1	+2	+1	+1	0	+1	JAUNE
Vincent Augustin — Président de l'AIEP	0	0	+2	+1	+2	+1	+6	VERT

Résumé :

Expert	Feu de source	Problème principal
Schawinski	JAUNE	Conflit d'intérêts structurel en tant qu'entrepreneur médiatique
Spillmann	JAUNE	Institutionnellement lié au secteur médiatique (Conseil de la presse)
Augustin	VERT	Compromis par la participation à l'émission
Müller	JAUNE	Entrepreneuse médiatique (TeleBasel), intérêt propre
Ganser	JAUNE	Critique du système, mais méthodologiquement contestable



2. SÉLECTION DES SOURCES

6/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Affirmations sans source primaire = points de pénalité (vérification des rumeurs)

Source 1 : "131 mensonges en un mois" — vérifications des faits sur Trump

Horodatage 02:37

Déclaration "On a maintenant mesuré qu'il a fait 131 mensonges en un mois depuis qu'il est président."

(a) Financement et porteur : Non mentionné. Schawinski ne cite aucune source.

(b) Conflit d'intérêts structurel : Schawinski utilise ce chiffre comme argument contre Trump, sans expliquer la méthodologie du comptage (Qu'est-ce qui compte comme "mensonge" ? Qui a compté ? Selon quels critères ?).

(c) Manque-t-il une source qui étayerait un point de vue contraire : Oui — aucune source remettant en question la méthodologie du comptage des mensonges.

Rumeur 1 :

Horodatage : 02:37

Affirmation : "On a maintenant mesuré qu'il a fait 131 mensonges en un mois."

Marqueur verbal : "mesuré" (implique l'objectivité sans indication de source)

Source primaire disponible : Non — point de pénalité (+1)

Source 2 : Reportage SRF Trump/Collège électoral

Horodatage 06:54

Déclaration Extrait d'interview de Trump dans lequel Trump cite des chiffres erronés sur les grands électeurs.

(a) Financement : SRF (service public). L'émission choisit elle-même quelles déclarations de Trump sont diffusées.

(b) Conflit d'intérêts structurel : SRF choisit des extraits qui présentent Trump comme menteur. Aucun extrait ne montre Trump dans un contexte positif ou factuel.

(c) Source contraire manquante : Aucun extrait illustrant les déclarations correctes de Trump ou étayant sa critique des médias de manière factuelle.

Source 3 : Reportage SRF sur ses propres lignes directrices journalistiques

Horodatage 42:51

Déclaration "Les journalistes de SRF rendent compte de manière exacte... La condition préalable à une publication est l'existence de deux sources concordantes et indépendantes l'une de l'autre."

(a) Financement : SRF lui-même — l'émission cite ses propres lignes directrices comme preuve de qualité.

(b) Conflit d'intérêts structurel : Conflit d'intérêts maximal. SRF se présente lui-même comme garant de qualité dans une émission où sa qualité est débattue.

(c) Source contraire manquante : Aucun contrôle de qualité externe des lignes directrices de SRF ; aucun cas dans lequel les lignes directrices ont été violées (à l'exception du cas Kassensturz mentionné par Zanetti, qui n'est pas approfondi).

Rumeur 2 :



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato

Horodatage : 44:00

Affirmation : Zanetti affirme que dans l'émission "Inside Bundeshaus", des affirmations ont été faites au sujet desquelles l'UDC n'a pas pu prendre position.

Marqueur verbal : "n'aurait tout simplement pas pu prendre position" (sans preuve)

Source primaire disponible : Non — point de pénalité (+1)

Résumé : La sélection des sources est structurellement unilatérale : SRF se cite lui-même comme preuve de qualité, les extraits de Trump sont choisis de manière sélective, et les affirmations chiffrées (131 mensonges) sont utilisées sans indication de source. Deux points de rumeur (+2 points de pénalité). Score global avec points de pénalité : 6/10.



3. RÉPARTITION DU TEMPS DE PAROLE

6/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Temps de parole estimé :

- Roger Schawinski (pro-médias, libéral-gauche) : (26%)
- Claudio Zanetti (UDC, critique des médias, droite) : (14%)
- Daniele Ganser (critique du système, médias alternatifs) : (17%)
- Karin Müller (pro-médias, secteur médiatique) : (9%)
- Markus Spillmann (pro-médias, Conseil de la presse) : (9%)
- Vincent Augustin (AIEP, institutionnel) : (7%)
- Modérateur Breuer : (11%)
- Invités du public : (7%)

Résumé : Les voix pro-médias (Schawinski, Müller, Spillmann, Augustin) totalisent environ 51% du temps de parole. Les voix critiques des médias (Zanetti, Ganser, Ruchti) totalisent environ 38%. Le déséquilibre est modéré, mais structurel : quatre invités pro-médias font face à deux critiques des médias, ce qui amplifie l'asymétrie du temps de parole.



4. OMISSIONS (Selective Omission)

7/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Omission 1 : Dépendances économiques des médias

Contexte

La question de la confiance dans les médias est réduite exclusivement à l'éthique journalistique et à la partialité politique. La dépendance aux annonceurs, les structures de propriété et les conflits d'intérêts économiques des médias ne sont pas abordés.

Pertinent pour : Toute l'émission

Effet

L'impression se crée que la qualité des médias est uniquement une question d'éthique professionnelle et d'autorégulation — les dépendances économiques structurelles restent invisibles.

Omission 2 : Examen concret de la critique de l'UDC envers SRF

Contexte

Zanetti cite des cas concrets (Inside Bundeshaus, Kassensturz, reportage sur Glarner). Ceux-ci ne sont pas examinés sur le fond, mais renvoyés à l'AIEP.

Pertinent pour : 29:07, 44:00, 44:50

Effet

La critique des médias de droite est procéduralisée ("déposez une plainte") plutôt qu'examinée sur le fond. L'impression se crée que la critique est infondée, sans qu'elle ait été vérifiée.

Omission 3 : Contexte No-Billag

Contexte

L'émission a lieu en 2017, alors que l'initiative No-Billag est dans l'air. Cette question existentielle pour SRF n'est pas abordée, bien qu'elle structure fondamentalement le contexte du débat sur les médias.

Pertinent pour : Toute l'émission

Effet

SRF débat de sa propre crédibilité sans nommer le contexte politique (No-Billag) dans lequel ce débat se déroule — ce qui dissimule un conflit d'intérêts.

Résumé : L'émission omet systématiquement les perspectives qui pèseraient structurellement sur SRF : les dépendances économiques, l'examen sur le fond de la critique des médias et le contexte No-Billag.

Voix manquantes

- Chercheur/chercheuse en sciences des médias (université) : Aurait apporté une recherche empirique sur le biais médiatique, la confiance dans les médias et l'agenda-setting.
- Économiste des médias : Aurait analysé les dépendances économiques des médias (annonceurs, structures de propriété, concentration).
- Représentant/e d'une organisation de défense des droits civiques : Aurait apporté la dimension de l'État de surveillance et les questions de liberté de la presse.
- Expert/e international/e des médias : Aurait situé le paysage médiatique suisse en comparaison avec la BBC, ARD, ORF.



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato

- Représentant/e de l'initiative No-Billag : Aurait apporté la critique structurelle du modèle de financement par redevances (hautement pertinent dans le contexte de 2017).
- Sociologue spécialiste des bulles de filtre : Aurait situé scientifiquement la dimension algorithmique des réseaux sociaux.
- Représentant/e de médias suisses alternatifs (p. ex. Infosperber, Republik) : Aurait apporté une perspective différenciée au-delà de l'opposition courants dominants/théories du complot.



5. MANIPULATION DES CHIFFRES

4/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Des chiffres complets comprennent : valeur absolue, proportion (%) et tendance

Constat 1 : "131 mensonges en un mois"

Horodatage 02:37

Chiffre : "On a maintenant mesuré qu'il a fait 131 mensonges en un mois depuis qu'il est président. Soit environ quatre par jour."

Dimensions :

- (a) Valeur absolue : 131 — indiquée
- (b) Proportion : Non indiquée (proportion par rapport au total des déclarations ? proportion par rapport aux déclarations politiquement pertinentes ?)
- (c) Tendance : Non indiquée (évolution dans le temps ?)

Contexte manquant

Aucune indication de source, aucune description de la méthodologie (Qu'est-ce qui compte comme mensonge ? Qui a compté ?), aucune comparaison avec d'autres politiciens.

Effet

Le chiffre donne l'impression d'un constat objectif, mais est une affirmation méthodologiquement non étayée.

Constat 2 : "26'000 bombes en 2016" (Obama)

Horodatage 05:53

Chiffre : "Il a été en fonction pendant huit ans. Et avec Obama, nous savons qu'en 2016, il a largué trois bombes par heure. Cela représente 26'000 bombes pour toute l'année 2016."

Dimensions :

- (a) Valeur absolue : 26'000 — indiquée
- (b) Proportion : Non indiquée (proportion par rapport au total des opérations militaires ? comparaison avec les prédécesseurs ?)
- (c) Tendance : Non indiquée

Contexte manquant

Aucune indication de source de la part de Ganser ; aucune vérification de l'exactitude de ce chiffre ; aucune réaction du modérateur face à l'absence de source.

Effet

Le chiffre est laissé dans l'air, sans vérification — ni confirmé ni réfuté.

Résumé : Deux affirmations chiffrées pertinentes sont utilisées sans indication de source et sans mise en contexte des dimensions manquantes (b) et (c). Le chiffre des 131 mensonges est présenté comme un fait, mais est méthodologiquement non étayé.



6. GUILT BY ASSOCIATION (culpabilité par association)

8/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Association 1 : Ganser — "théoricien du complot"

Horodatage 01:12

Citation "Daniele Ganser, publiciste controversé" (présentation)

Technique : Ganser est déjà présenté dans l'introduction comme "publiciste controversé" — contrairement à tous les autres invités, qui sont présentés sans adjectifs évaluatifs. Cela fixe le cadre pour toute l'émission.

Effet Les déclarations de Ganser sont placées d'emblée sous suspicion, avant même qu'il ait prononcé une phrase.

VÉRIFICATION DES SOURCES pour Ganser :

- Travaille-t-il avec des sources primaires vérifiables ? OUI — Ganser fait référence à des entretiens à l'ETH (12:47), au rapport de la Commission du 11 septembre, à des documents historiques (Golfe du Tonkin, Opération Gladio). La qualité de ces sources est discutable, mais il ne travaille pas sans sources.
- Ses affirmations centrales sont-elles falsifiables ? OUI — "Le WTC 7 a été démoli" est une affirmation empiriquement vérifiable. "Charlie Hebdo n'est pas élucidé" est une déclaration épistémique sur l'incertitude, pas une affirmation conspirationniste non falsifiable.

MATRICE DE RISQUE :

- Qu'a perdu Ganser ? Son poste à l'ETH (il mentionne un conflit avec l'ETH, 23:47), sa réputation académique, l'accès aux médias dominants.
- Que gagne-t-il ? Une communauté, des ventes de livres, de l'attention.
- Net : Perte de réputation académique > gain via la communauté → crédibilité accrue selon cette matrice.

TONALITÉ :

- Analytique-factuel ou émotionnel-apocalyptique ? Majoritairement analytique-factuel. Ganser reconnaît des incertitudes ("Nous ne savons pas cela", 14:00 ; "Je ne peux pas vous le dire", 13:49).
- Reconnaît-il des incertitudes ? OUI — explicitement pour Charlie Hebdo.

CATÉGORIE DE RÉSULTAT : B — Cas limite (partiellement étayé, partiellement spéculatif). L'émission le traite comme une catégorie C, sans justifier méthodologiquement cette catégorisation.

Association 2 : Zanetti — analogie avec Trump

Horodatage 35:14

Citation "Êtes-vous dans la même tonalité et êtes-vous dans la même tonalité que Donald Trump ?"

Technique : La critique de Zanetti envers un reportage concret ("journalisme de cochon") est assimilée aux attaques généralisées de Trump contre tous les médias.

Effet Une critique individuelle légitime est délégitimée par association avec Trump.

Chaîne d'association : Zanetti critique un reportage concret → "journalisme de cochon" → Trump → rhétorique d'ennemi du peuple → antidémocratique

Association 3 : Critique des médias en général — association avec Trump

Horodatage 48:08



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato

Citation "Et c'est exactement ce que Trump fait en ce moment. Et je trouve cela dangereux."

Technique : Spillmann assimile la critique des médias en général à la mise en danger de la démocratie par Trump.

Effet Toute critique des médias — même légitime — est rapprochée de l'hostilité à la démocratie.

Résumé (attribution des catégories) :

Acteurs	Catégorie	Justification
Ganser	B (cas limite)	Déclarations partiellement étayées, partiellement spéculatives ; reconnaît des incertitudes ; a perdu sa réputation académique
Zanetti	A (politicien critique du système)	Critique de cas concrets, pas d'hostilité généralisée envers les médias
Ruchti	A (citoyen avec critique des médias)	Observation concrète, pas de théorie du complot



7. TIMING

6/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Constat 1 : Présentation de Ganser comme "publiciste controversé"

Position : 01:12 (début)

Contenu : "Daniele Ganser, publiciste controversé"

Effet de timing

Le cadrage comme "controversé" intervient avant le premier mot de Ganser. Toutes les déclarations ultérieures de Ganser sont filtrées par ce cadre. Aucun autre invité ne reçoit d'adjectif évaluatif dans la présentation.

Constat 2 : Reportage sur la torture de Trump à la fin de l'émission

Position : 57:44 (fin)

Contenu : Citation de Trump sur le waterboarding ("Torture works")

Effet de timing

Le clip le plus émotionnel et moralement le plus univoque est placé à la fin, pour clore l'émission sur une déclaration clairement anti-Trump. Cela fixe la dernière impression chez le public.

Constat 3 : Reportage d'autosatisfaction de SRF après la critique de Zanetti

Position : 42:51 (après la critique de Zanetti à 44:00)

Contenu : Reportage sur les lignes directrices de SRF ("rendre compte de manière exacte", "deux sources indépendantes")

Effet de timing

Le reportage suit immédiatement la critique des médias de Zanetti et fonctionne comme une réponse institutionnelle à la critique — sans engagement sur le fond des reproches concrets.

Résumé : La conception du timing de l'émission suit un schéma clair : la critique des médias est encadrée et relativisée par l'autoreprésentation institutionnelle (lignes directrices de SRF) et des points de conclusion émotionnels (clip sur la torture).



8. INDIGNATION SÉLECTIVE

6/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Indignation = biais. L'indignation sélective renforce le constat. Score = degré d'indignation (0–5) + sélectivité (0–5)

Constat 1 : Schawinski interrompt Ganser, pas Zanetti

Horodatage 11:24 / 23:01

Événement déclencheur : Ganser avance des arguments historiques sur les bombardements d'Obama et le 11 septembre.

Réaction : "Oui, il cherche toujours à détourner l'attention." (11:24) / "C'est ainsi que les théoriciens du complot ont le droit de réagir." (23:01)

Comparaison

Zanetti avance également à 03:57 des réinterprétations historiques (contexte suédois), à 25:55 une erreur géographique d'Obama — Schawinski réagit de manière factuelle ou approuve.

Asymétrie : Les arguments historiques de Ganser sont présentés comme une "diversion", tandis que des schémas d'argumentation similaires de Zanetti sont traités de manière factuelle. Démonstrable.

Degré d'indignation : 3/5

Sélectivité : 3/5

Constat 2 : Le modérateur intervient avec Ganser, pas avec Schawinski

Horodatage 14:29 / 05:04

Événement déclencheur : Schawinski interrompt Ganser à plusieurs reprises.

Réaction du modérateur à 14:29 : "Monsieur Schawinski, excusez-moi, messieurs, il y a un modérateur."

Comparaison

Schawinski interrompt également à 05:04 ("C'est une absurdité"), sans que le modérateur n'intervienne.

Asymétrie : Le modérateur n'intervient que lorsque Ganser se défend contre les interruptions de Schawinski — pas lors des interruptions de Schawinski elles-mêmes. Partiellement démontrable.

Degré d'indignation : 2/5

Sélectivité : 2/5

Résumé : L'indignation sélective est démontrable, mais pas extrême. Schawinski montre une réaction émotionnelle nettement plus forte aux déclarations de Ganser qu'à des déclarations comparables de Zanetti. Le modérateur intervient de manière asymétrique.



9. EXHAUSTIVITÉ (Selective Omission — vue d'ensemble)

7/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Constat 1 : SRF juge dans sa propre cause

Horodatage Toute l'émission

Perspective/fait manquant : L'émission débat de la confiance dans les médias sans aborder le fait que SRF est lui-même l'objet de la critique et contrôle en même temps la plateforme.

Pertinence : Conflit d'intérêts fondamental qui structure toute l'émission.

Impact : Le public voit un débat dans lequel l'accusé (SRF) est simultanément juge, modérateur et principal témoin.

Constat 2 : Décision de l'AIEP sur Kassensturz non approfondie

Horodatage 28:54

Perspective/fait manquant : Zanetti mentionne que l'AIEP a jugé un reportage de Kassensturz comme unilatéral contre l'UDC. Ce constat — une décision exécutoire d'une autorité de surveillance — n'est pas approfondi.

Pertinence : Une décision de l'AIEP est la preuve la plus forte possible d'un parti pris structurel à SRF. Elle est mentionnée en passant et n'est pas suivie d'un examen.

Impact : La preuve la plus solide de la critique de l'UDC n'est pas vérifiée.

Constat 3 : Le travail académique de Ganser non examiné sur le fond

Horodatage 12:33 et suiv.

Perspective/fait manquant : La référence de Ganser aux entretiens à l'ETH sur le WTC 7 et sa thèse de doctorat sur l'Opération Gladio ne sont pas examinées sur le fond. Il est plutôt présenté comme "théoricien du complot".

Pertinence : L'Opération Gladio est historiquement documentée (enquêtes parlementaires en Italie, résolution du Parlement européen de 1990). Le travail académique de Ganser à ce sujet n'est pas en soi une théorie du complot.

Impact : Une perspective de recherche historique légitime est délégitimée par l'étiquetage, sans engagement sur le fond.

Résumé : L'émission omet systématiquement les informations qui pèseraient sur l'image de SRF en tant qu'institution crédible : la décision de l'AIEP sur Kassensturz, le conflit d'intérêts de SRF en tant que juge dans sa propre cause, et l'examen sur le fond des arguments académiques de Ganser.

Le débat sur la confiance dans les médias est en 2017 chargé à l'échelle mondiale par la rhétorique "Fake News" de Trump. En Suisse, l'initiative No-Billag est en arrière-plan, posant la question existentielle du service public audiovisuel. Deux camps fondamentalement différents s'affrontent : les défenseurs des médias classiques comme fonction de surveillance démocratique d'un côté, les critiques dénonçant le parti pris structurel et l'échec de la propagande de guerre de l'autre. L'invitation de Ganser fait de l'émission un métadébat : SRF débat de sa propre crédibilité avec l'un de ses critiques les plus virulents.

Part des perspectives couvertes

Inversé : la valeur originale mesure la couverture (plus élevée = meilleure). Affiché comme écart (plus élevé = lacunes plus importantes).



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato

- [A] Défense des médias classiques comme fonction de surveillance démocratique
- [B] **Critique structurelle des médias de droite (position de l'UDC : parti pris à gauche de SRF)**
- [C] **Critique structurelle des médias de gauche/critique du système (Ganser : propagande de guerre, impérialisme)**
- [D] Dépendances économiques des médias (annonceurs, structures de propriété)
- [E] Recherche scientifique sur la confiance dans les médias et le biais médiatique
- [F] Comparaisons internationales (BBC, ARD, Fox News)
- [G] **Les réseaux sociaux comme alternative : opportunités et risques**
- [H] Cadre juridique (art. 4 LRTV, obligations de concession)
- [I] **Perspective du public : comment les Suisses s'informent-ils réellement ?**
- [J] Exemples concrets de défaillances des médias (guerre en Irak, mensonge sur les ADM)

[A] TRAITÉ

Horodatage : 38:41 — Citation : "Non, on en a besoin plus que jamais." — Évaluation : Défendu de manière détaillée et à plusieurs reprises par Schawinski, Müller, Spillmann ; position dominante de l'émission.

[B] ESQUISSE

Horodatage : 27:01 — Citation : "J'ai surtout l'impression que les médias sont très à gauche." — Évaluation : Soulevé par Ruchti et Zanetti, mais non examiné sur le fond ; Schawinski contredit directement sans preuves.

[C] TRAITÉ

Horodatage : 06:07 — Citation : "Je me demande simplement combien de bombes par heure on reçoit pour obtenir le prix Nobel de la paix." — Évaluation : Ganser apporte cette perspective, mais est interrompu à plusieurs reprises et présenté comme théoricien du complot.

[D] OMIS

Horodatage : — — Citation : — — Évaluation : Les dépendances économiques des médias (annonceurs, structures de propriété, concentration) ne sont pas abordées ; perspective structurellement importante totalement absente.

[E] OMIS

Horodatage : — — Citation : — — Évaluation : Aucune recherche scientifique sur le biais médiatique ou la confiance dans les médias n'est citée ; le débat reste au niveau des opinions.

[F] ESQUISSE

Horodatage : 40:56 — Citation : "New York Times et Washington Post nettement meilleurs que Fox News." — Évaluation : Mentionné brièvement et de manière évaluative, aucune comparaison systématique.

[G] TRAITÉ

Horodatage : 38:05 — Citation : "Je suis heureux de pouvoir communiquer sans filtre avec ma communauté." — Évaluation : La position de Ganser sur les réseaux sociaux est présentée, mais non analysée de manière neutre.

[H] TRAITÉ

Horodatage : 19:33 — Citation : "On devrait pouvoir leur faire confiance." — Évaluation : L'AIEP et le Conseil de la presse sont expliqués en détail ; le cadre juridique est présent.

[I] ESQUISSE

Horodatage : 52:48 — Citation : "Je le crois." — Évaluation : Des voix du public sont recueillies, mais pas de manière représentative ; quatre personnes, aucune systématique.



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato

[J] TRAITÉ

Horodatage : 41:05 — Citation : "Où le président Bush a raconté les histoires de mensonges sur les armes ABC... également diffusées par le Washington Post et le New York Times." — Évaluation : L'échec de la guerre en Irak est mentionné, mais immédiatement relativisé par Schawinski.

Score d'exhaustivité : 5/10

Justification : L'émission traite les perspectives centrales A, C, G, H et J, mais omet entièrement la dimension économique (D), les preuves scientifiques (E) et une perspective de comparaison internationale systématique (F). La perspective du public (I) est méthodologiquement insuffisante. La prédominance des professionnels des médias parmi les invités (Schawinski, Müller, Spillmann, Augustin) face à un seul critique des médias (Zanetti) et un outsider critique du système (Ganser) crée un déséquilibre structurel.



Faits qualitatifs — 6 techniques qualitatives

10. FRAMING (mise en cadre)

7/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Constat 1 : Critique des médias = analogie avec Trump

Horodatage	00:00
Citation	<i>"Les médias sont malhonnêtes et menteurs. Les médias sont les ennemis du peuple. C'est ce que dit Donald Trump. Et cela sonne de manière similaire en Suisse. Médias du système. Courant dominant de gauche. Presse mensongère."</i>
Manipulation	L'émission commence par une assimilation explicite de la critique suisse des médias à la rhétorique de Trump. Avant qu'un seul invité ait pris la parole, le cadre est posé : critique des médias = populiste = antidémocratique.
Pourquoi c'est problématique	Une critique légitime des médias (p. ex. la décision de l'AIEP sur Kassensturz) est délégitimée d'emblée par ce cadre. Le public est conditionné à lire la critique des médias comme du trumpisme.

Constat 2 : Cadrage de Ganser comme "publiciste controversé"

Horodatage	01:12
Citation	<i>"Daniele Ganser, publiciste controversé"</i>
Manipulation	Tous les autres invités sont présentés sans adjectifs évaluatifs. Seul Ganser reçoit l'adjectif "controversé" — une attribution sociale présentée comme une qualification factuelle.
Pourquoi c'est problématique	"Controversé" n'est pas un jugement de contenu, mais un jugement de réputation. Il place les déclarations de Ganser sous suspicion générale avant même qu'il ait pris la parole.

Constat 3 : Les médias comme "quatrième pouvoir" — axiome non vérifié

Horodatage	37:12
Citation	<i>"Les médias ont une fonction de surveillance. Ils sont le quatrième pouvoir."</i>
Manipulation	Cette autodescription des médias est présentée comme un axiome incontesté, sans s'interroger sur le point de savoir si SRF remplit effectivement cette fonction ou si la fonction de surveillance s'applique également à SRF lui-même.
Pourquoi c'est problématique	La métaphore du "quatrième pouvoir" est instrumentalisée pour présenter la critique des médias comme une attaque contre la démocratie.



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato

Résumé : Le cadrage de l'émission est cohérent et posé dès le début : critique des médias = populisme = mise en danger de la démocratie. Ce cadre est maintenu par la séquence d'ouverture, la présentation et les analogies récurrentes avec Trump.



11. CHOIX DES MOTS ET DES TERMES

7/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Constat 1 : "Théoricien du complot" comme étiquette pour Ganser

Horodatage	08:16 / 23:00 / 23:08
Citation	"Il est en quelque sorte un théoricien du complot" (Schawinski, 08:16) / "C'est ainsi que les théoriciens du complot ont le droit de réagir." (Schawinski, 23:00)
Manipulation	"Théoricien du complot" est une étiquette disqualifiante utilisée dans l'émission comme un fait, et non comme une appréciation.
Pourquoi c'est problématique	Une alternative neutre serait : "M. Ganser défend une opinion minoritaire parmi les historiens sur le 11 septembre." L'étiquette "théoricien du complot" exclut tout engagement sur le fond.

Constat 2 : "Mensonges stupides" pour Trump

Horodatage	02:46
Citation	"C'est pourquoi je dis des mensonges stupides."
Manipulation	"Stupide" est un jugement de valeur personnel présenté comme une appréciation factuelle.
Pourquoi c'est problématique	Une alternative neutre serait : "Trump fait des déclarations manifestement fausses." Le choix du mot "stupide" émotionnalise et personnalise.

Constat 3 : "No-Drama-Obama n'a eu aucun scandale"

Horodatage	32:30
Citation	"No-Drama-Obama n'a eu aucun scandale."
Manipulation	"No-Drama-Obama" est un terme de marketing politique utilisé comme caractérisation factuelle. L'affirmation ignore des controverses documentées (surveillance NSA, guerre des drones, Guantanamo).
Pourquoi c'est problématique	Une alternative neutre serait : "Obama a eu moins de scandales de communication publique que Trump." La formulation pose Obama comme référence d'une gouvernance intègre.

Résumé : Le choix des mots de l'émission est systématiquement asymétrique : Trump et Ganser sont affublés de termes disqualifiants ("mensonges stupides", "théoricien du complot"), tandis qu'Obama et les médias classiques sont présentés avec des termes positifs ("No-Drama", "quatrième pouvoir", "fonction de surveillance").



12. COMPORTEMENT DU MODÉRATEUR

6/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Constat 1 : Le modérateur intervient avec Ganser, pas avec Schawinski

Horodatage 14:29

Événement déclencheur : Ganser se défend contre les interruptions de Schawinski et la question sur sa thèse de doctorat.

Citation (modérateur) *"Monsieur Schawinski, excusez-moi, messieurs, il y a un modérateur qui modère ce soir."*

Comparaison Schawinski interrompt Ganser à 05:04 ("C'est une absurdité"), à 11:24 ("Oui, il cherche toujours à détourner l'attention") — aucune intervention du modérateur.

Asymétrie : Le modérateur n'intervient que lorsque Ganser se défend contre les interruptions, pas lors des interruptions elles-mêmes. Démonstrable.

Constat 2 : Le modérateur pose des questions plus dures à Zanetti qu'à Schawinski

Horodatage 35:14 / 02:01

Événement déclencheur : Zanetti a écrit "journalisme de cochon" ; Schawinski a qualifié Trump de "théoricien du complot".

Citation (modérateur à Zanetti) *"Êtes-vous dans la même tonalité et êtes-vous dans la même tonalité que Donald Trump ?"*

Comparaison Schawinski est interrogé à 02:01 : "Êtes-vous par exemple malhonnête et menteur ?" — une question à laquelle Schawinski peut facilement répondre par la négative.

Asymétrie : Zanetti est comparé à Trump (délégitimant), Schawinski reçoit une simple question à laquelle il peut répondre par la négative. Clairement démontrable.

Constat 3 : Le modérateur laisse Schawinski qualifier Ganser de "théoricien du complot" sans intervenir

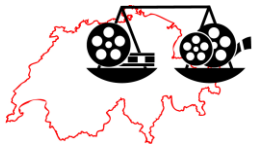
Horodatage 23:00

Événement déclencheur : Schawinski qualifie Ganser de "théoricien du complot" et dit "C'est pourquoi je ne discute pas du tout avec vous."

Citation (modérateur) *Aucune intervention.*

Comparaison Lorsque Ganser demande à Schawinski à 14:19 "Quelle est votre thèse de doctorat ?", le modérateur intervient immédiatement : "Il y a des questions auxquelles je ne réponds même pas."

Asymétrie : Le refus de Schawinski de discuter et son étiquette "théoricien du complot" ne sont pas modérés ; la contre-question de Ganser est immédiatement stoppée. Démonstrable.



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato

Résumé : Le comportement du modérateur montre une asymétrie démontrable : les déclarations et réactions de Ganser sont davantage modérées que les interruptions et étiquettes de Schawinski. Zanetti est comparé à Trump, pas Schawinski.



13. ASYMÉTRIE DES QUESTIONS

6/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Asymétrie 1 :

À Schawinski,
01

57 : "Êtes-vous par exemple malhonnête et menteur ? Êtes-vous un ennemi du peuple ?" — douce (facile à nier, rhétorique)

À Zanetti, 35

14 : "Êtes-vous dans la même tonalité et êtes-vous dans la même tonalité que Donald Trump ?" — dure (implique une analogie avec Trump)

Comparaison

Schawinski reçoit une question à laquelle il peut facilement répondre par la négative. Zanetti reçoit une question qui le rapproche de Trump. Asymétrie clairement démontrable.

Asymétrie 2 :

À Ganser, 13

19 : "Vous dites cela par exemple aussi pour Charlie Hebdo... Là vous dites sur Twitter, nous l'avons préparé." — dure, avec une citation erronée (Ganser corrige : "Non, c'est la mauvaise.")

À Schawinski,
05

04 : Aucune confrontation comparable avec des citations erronées ou des erreurs.

Comparaison

Ganser est confronté à une citation erronée (qu'il corrige), pas Schawinski. Asymétrie démontrable.

Résumé : Les questions posées aux critiques des médias (Zanetti, Ganser) sont plus dures et plus délégitimantes que les questions posées aux défenseurs des médias (Schawinski, Müller). Ganser est confronté à une citation erronée, sans que le modérateur ne reprenne la correction.



14. FAUSSE BALANCE

5/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Constat 1 : Quatre invités pro-médias contre deux critiques des médias

Horodatage Toute l'émission

Construction : L'émission se présente comme un débat équilibré sur la confiance dans les médias, mais compte quatre invités du secteur médiatique (Schawinski, Müller, Spillmann, Augustin) et seulement deux critiques des médias (Zanetti, Ganser) — plus un invité du public proche de l'UDC (Ruchti).

Analyse

La supériorité numérique des voix pro-médias est dissimulée par le format (table ronde). L'impression se crée qu'il s'agit d'un débat équilibré, alors que le rapport est de 4:2.

Constat 2 : Le président de l'AIEP comme invité "neutre"

Horodatage 19:33

Construction : Augustin est présenté comme une autorité de surveillance indépendante qui juge neutralement de la qualité des médias.

Analyse

Augustin est en même temps invité dans l'émission sur laquelle il devrait se prononcer en cas de plainte. Il aborde lui-même ce point (22:49 : "Je pensais que ce ne serait pas un motif de récusation"). La présentation comme "neutre" est trompeuse.

Résumé : L'émission crée l'impression d'un débat équilibré, mais présente structurellement une supériorité 4:2 des voix pro-médias. Le président de l'AIEP est présenté comme instance neutre, alors qu'il siège dans l'émission elle-même.



15. AGENDA-SETTING

7/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Constat 1 : Critique des médias = populisme — posé comme axiome

Élément d'agenda posé : La critique des médias est per se suspecte et doit se défendre contre l'accusation de populisme.

Horodatage

00:00 — Preuve : "Les médias sont malhonnêtes et menteurs. C'est ce que dit Donald Trump. Et cela sonne de manière similaire en Suisse."

Agenda alternatif : La critique des médias comme pratique démocratique légitime ; question de savoir si SRF remplit son mandat légal.

Constat 2 : Les médias classiques comme indispensables — posé comme axiome

Élément d'agenda posé : Les médias classiques sont nécessaires à la démocratie ; leur absence serait dangereuse.

Horodatage

38:41 — Preuve : "Non, on en a besoin plus que jamais."

Agenda alternatif : Question de savoir si le modèle médiatique existant (financement par redevances, concentration) est la meilleure forme d'espace public démocratique.

Constat 3 : Recherche sur le 11 septembre = théorie du complot — posé comme axiome

Élément d'agenda posé : Quiconque remet en question la version officielle du 11 septembre est un théoricien du complot.

Horodatage

13:03 — Preuve : "C'est une théorie du complot, Monsieur Ganser."

Agenda alternatif : Distinction entre questions historiques documentées (WTC 7, Opération Gladio) et spéculations non étayées ; engagement sur le fond plutôt qu'étiquetage.

Résumé : L'émission pose trois axiomes centraux qui ne sont pas remis en question : la critique des médias est populiste, les médias classiques sont indispensables, et la recherche sur le 11 septembre au-delà de la version officielle est une théorie du complot. Ces axiomes structurent l'ensemble du débat.



CHAPITRE 4 — ÉVALUATION GLOBALE

Résultats

- SCORE FAITS CONCRETS (moyenne critères 1-9) : 6.3 / 10
- SCORE FAITS QUALITATIFS (moyenne critères 10-15) : 6.3 / 10

Techniques dominantes

- 1. Guilt by Association (Score 8) :** Ganser est présenté comme "théoricien du complot" sans justification méthodologique, et la critique suisse des médias est explicitement assimilée à la rhétorique antidémocratique de Trump. Cette technique traverse toute l'émission et délégitime une critique légitime par association.
- 2. Framing (Score 7) :** Le cadre d'ouverture "critique des médias = Trump = ennemi du peuple" est posé dans la présentation et maintenu par des analogies récurrentes avec Trump. Ce cadre rend structurellement impossible de présenter la critique des médias comme une pratique démocratique légitime.
- 3. Omissions / Exhaustivité (Score 7) :** La décision exécutoire de l'AIEP sur Kassensturz — la preuve la plus solide disponible d'un parti pris structurel à SRF — est mentionnée en passant et non approfondie. Le conflit d'intérêts fondamental (SRF juge dans sa propre cause) n'est pas abordé.

Messages clés de l'émission

MESSAGE 1 (CONTENU) : "Les médias classiques sont indispensables à la démocratie, et quiconque en doute s'inscrit dans la tradition de Trump."

Technique : Cadrage par la séquence d'ouverture, les analogies avec Trump, la citation de Jefferson à la fin. — Preuves : 00:00, 37:12, 37:41

MESSAGE 2 (PERSONNEL) : "Daniele Ganser est un théoricien du complot dont les déclarations n'ont pas à être prises au sérieux."

Technique : Étiquetage dans la présentation, utilisation répétée du terme par Schawinski sans contradiction du modérateur. — Preuves : 01:12, 08:16, 23:00

MESSAGE 3 (SOCIÉTAL) : "SRF remplit son mandat ; la critique à ce sujet est populiste et dangereuse."

Technique : Reportage d'autosatisfaction de SRF, analogie de Spillmann entre critique des médias et Trump, légitimation institutionnelle d'Augustin. — Preuves : 42:51, 48:08, 19:33

Justification : Avec un score global de 6.3/10, l'émission se situe à la limite entre "parti pris clair" et "déséquilibre systématique". L'émission viole l'art. 4 LRTV dans plusieurs dimensions : la sélection des interlocuteurs est structurellement déséquilibrée (4:2 en faveur des défenseurs des médias), la présentation de la critique des médias est systématiquement délégitimée par le cadre Trump, et SRF débat de sa propre crédibilité sans nommer le conflit d'intérêts fondamental. Particulièrement grave est l'utilisation de l'étiquette "théoricien du complot" pour Ganser sans justification méthodologique, ce qui viole l'art. 4 al. 2 LRTV (présentation exacte des faits).

CONCLUSION

L'émission Arena de février/mars 2017 sur le thème de la confiance dans les médias présente un parti pris structurel clair, qui touche l'art. 4 LRTV dans plusieurs dimensions. SRF débat de sa propre crédibilité dans un format qu'il contrôle lui-même, avec une sélection d'invités pondérée 4:2 en faveur des défenseurs des médias — sans nommer ce conflit d'intérêts fondamental. Le cadre d'ouverture, qui assimile explicitement la critique suisse des médias à la rhétorique antidémocratique de Trump, viole l'exigence de présentation exacte des faits selon l'art. 4 al. 2 LRTV, car il délégitime une critique légitime (y compris une décision exécutoire de l'AIEP sur Kassensturz) par association. L'utilisation répétée de l'étiquette "théoricien du complot" pour Ganser sans justification méthodologique — par un invité (Schawinski), sans contradiction du modérateur — viole l'exigence de diversité des opinions. L'émission n'est pas un cas isolé de manipulation grossière, mais un exemple de parti pris subtil et structurel, produit par le cadrage, la sélection des invités et les asymétries de modération, et qui ne satisfait pas pleinement aux exigences de l'art. 4 LRTV en matière d'équilibre et de présentation exacte des faits.



ÉVALUATION GLOBALE DES 15 CRITÈRES

Scores individuels — Les 15 critères

N°	Critère	Score	Évaluation
1	SÉLECTION DES EXPERTS	7	●●●●
2	SÉLECTION DES SOURCES	6	●●●
3	RÉPARTITION DU TEMPS DE PAROLE	6	●●●
4	OMISSIONS (Selective Omission)	7	●●●●
5	MANIPULATION DES CHIFFRES	4	●●
6	GUILT BY ASSOCIATION (culpabilité par association)	8	●●●●
7	TIMING	6	●●●
8	INDIGNATION SÉLECTIVE	6	●●●
9	EXHAUSTIVITÉ (Selective Omission — vue d'ensemble)	7	●●●●
10	FRAMING (mise en cadre)	7	●●●●
11	CHOIX DES MOTS ET DES TERMES	7	●●●●
12	COMPORTEMENT DU MODÉRATEUR	6	●●●
13	ASYMÉTRIE DES QUESTIONS	6	●●●
14	FAUSSE BALANCE	5	●●●
15	AGENDA-SETTING	7	●●●●

SCORE FAITS CONCRETS (1-8)

6.3/10

Écart grave par rapport à l'exigence d'équilibre. Degré d'écart élevé

SCORE FAITS QUALITATIFS (9-14)

6.3/10

Écart grave par rapport à l'exigence d'équilibre. Degré d'écart élevé

SCORE GLOBAL

6.3/10

Écart grave par rapport à l'exigence d'équilibre. Degré d'écart élevé

Moyenne des faits concrets et des faits qualitatifs



LÉGENDE — Signification des scores

Scores individuels par critère (0–10)

0	Aucun constat	Aucune anomalie pertinente constatée.
1–2	Constat faible	Légère anomalie sans atteinte substantielle à l'équilibre.
3–4	Constat léger à modéré	Tendance perceptible ; pertinence en termes d'impact faible à modérée.
5	Constat modéré avec pertinence en termes d'impact	Déséquilibre pertinent qui influence le potentiel de formation d'opinion du public.
6	Constat significatif (seuil)	Les scores à partir de 6 sont signalés comme des "constats significatifs".
7	Constat significatif	Déséquilibre clair et bien documenté avec une pertinence évidente en termes d'impact.
8–9	Constat grave	Déséquilibre prononcé ; plusieurs constats individuels documentables dans ce critère.
10	Degré maximal	Déséquilibre systématique et continu dans ce critère.

Index d'écart agrégé — Plages d'interprétation

0.0 – 2.5	Sans anomalie	Aucun schéma substantiel perceptible ; l'émission satisfait à l'exigence d'exactitude des faits.
2.6 – 4.0	Léger déséquilibre	Anomalies isolées ; statistiquement visibles, mais encore dans la marge de tolérance.
4.1 – 6.0	Déséquilibre significatif	Plusieurs constats significatifs ; atteinte pertinente à la diversité des perspectives.
6.1 – 8.0	Écart grave par rapport à l'exigence d'équilibre. Degré d'écart élevé	Schémas prononcés couvrant l'ensemble de l'émission ; haute pertinence en termes d'impact.
8.1 – 10	Parti pris systémique fondamental. Degré de biais très élevé	Degré maximal sur presque tous les critères ; couverture systématiquement unilatérale.

Biais partisan (-5 à +5)

-5 à -3	Fortement désavantagé	Le parti est clairement défavorisé dans la représentation, le temps de parole ou le cadrage.
-2 à -1	Légèrement désavantagé	Désavantage perceptible, mais faible.
0	Neutre	Aucune faveur ou désavantage constatable.
+1 à +2	Légèrement favorisé	Faveur perceptible, mais faible.
+3 à +5	Fortement favorisé	Le parti est clairement favorisé dans la représentation, le temps de parole ou le cadrage.



CHAPITRE 5 — CLASSIFICATION JURIDIQUE (art. 4 LRTV)

Évaluation selon l'art. 4 LRTV

Violation 1 :

Norme : art. 4 al. 2 LRTV (présentation exacte des faits et événements)

Fait : Assimilation de la critique suisse des médias à la rhétorique antidémocratique de Trump dans la séquence d'ouverture, sans justification factuelle de cette assimilation.

Preuve : Horodatage 00:00 — Citation : "Les médias sont malhonnêtes et menteurs. C'est ce que dit Donald Trump. Et cela sonne de manière similaire en Suisse. Médias du système. Courant dominant de gauche. Presse mensongère."

Évaluation : L'assimilation de la critique suisse des médias (y compris une décision exécutoire de l'AIEP) à la rhétorique de Trump sur les ennemis du peuple n'est pas une présentation exacte des faits, mais un cadre évaluatif qui structure toute l'émission. L'art. 4 al. 2 LRTV exige que les faits et événements soient présentés de manière exacte — l'assimilation de phénomènes différents sans justification factuelle viole cette exigence.

Violation 2 :

Norme : art. 4 al. 4 LRTV (sélection équilibrée des interlocuteurs pour les sujets controversés)

Fait : Quatre invités du secteur médiatique ayant un intérêt structurel dans la légitimité des médias classiques font face à deux critiques des médias. Aucun spécialiste indépendant des sciences des médias, aucun représentant de l'initiative No-Billag, aucun économiste des médias.

Preuve : Horodatage 01:36 et suiv. — Liste des invités : Schawinski (entrepreneur médiatique), Müller (rédactrice en chef), Spillmann (Conseil de la presse), Augustin (AIEP) vs. Zanetti (UDC), Ganser (critique du système).

Évaluation : L'art. 4 al. 4 LRTV exige pour les sujets controversés une sélection équilibrée des interlocuteurs. Le rapport 4:2 en faveur des défenseurs des médias dans une émission sur la confiance dans les médias viole cette exigence, d'autant plus que SRF est lui-même l'objet de la critique.

Violation 3 :

Norme : art. 4 al. 2 LRTV (présentation exacte des faits) en relation avec l'art. 4 al. 4 LRTV (diversité des opinions)

Fait : Utilisation répétée de l'étiquette "théoricien du complot" pour Ganser par l'invité Schawinski, sans contradiction du modérateur et sans justification méthodologique. Le travail académique de Ganser (Opération Gladio, historiquement documenté) n'est pas examiné sur le fond.

Preuve : Horodatage 08:16 — Citation : "Il est en quelque sorte un théoricien du complot." / 23:00 — Citation : "C'est ainsi que les théoriciens du complot ont le droit de réagir."

Évaluation : L'émission laisse un invité étiqueter à plusieurs reprises un autre invité avec un terme disqualifiant, sans que le modérateur n'exige un engagement factuel. Cela viole l'exigence de présentation exacte des faits et de diversité des opinions.

Violation 4 :

Norme : art. 4 al. 2 LRTV (présentation exacte des faits)

Fait : SRF présente ses propres lignes directrices journalistiques comme preuve de qualité dans une émission où sa qualité est débattue, sans nommer le conflit d'intérêts fondamental.

Preuve : Horodatage 42:51 — Citation : "Les journalistes de SRF rendent compte de manière exacte... La condition préalable à une publication est l'existence de deux sources concordantes et indépendantes l'une de l'autre."

Évaluation : L'autoreprésentation de SRF comme garant de qualité dans une émission où sa qualité est l'objet du débat, sans nommer le conflit d'intérêts, viole l'exigence de présentation exacte des faits.



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato

Évaluation globale art. 4 LRTV

L'émission présente quatre points de contact démontrables avec l'art. 4 LRTV, allant de violations légères (sélection des invités) à des violations claires (cadrage de la séquence d'ouverture, étiquetage non contrôlé). Particulièrement grave est le conflit d'intérêts structurel : SRF débat de sa propre crédibilité dans un format qu'il contrôle lui-même, avec une sélection d'invités structurellement pondérée en faveur des défenseurs des médias. La décision exécutoire de l'AIEP sur Kassensturz — la preuve la plus solide disponible d'un parti pris structurel à SRF — n'est pas approfondie, ce qui viole l'exigence de présentation exacte des faits. Une plainte auprès de l'AIEP serait fondée sur la base de ces constats, notamment en ce qui concerne la sélection des invités (art. 4 al. 4 LRTV) et le cadrage de la séquence d'ouverture (art. 4 al. 2 LRTV).



CHAPITRE 6 — VÉRIFICATION APPROFONDIE DES SOURCES

1. Conseil suisse de la presse (représenté par Markus Spillmann)

- 1. FINANCEMENT** : Financé par les associations d'éditeurs (Schweizer Medien) et les associations de journalistes (Impressum). Le secteur médiatique finance sa propre surveillance.
- 2. MANDAT** : Autorégulation du secteur médiatique. Non compatible avec une appréciation neutre de la qualité des médias — intérêt institutionnel à défendre la capacité d'autorégulation.
- 3. CONFLIT D'INTÉRÊTS** : Structurel : Le Conseil de la presse a un intérêt institutionnel à ce que la qualité des médias soit jugée suffisante pour éviter une régulation externe.
 - D1 Conflit d'intérêts : -2
 - D2 Risque personnel : -1
 - D3 Compétence : +2
 - D4 Cohérence des opinions : +1
 - D5 Émotionnalisation vs. données : +1
 - D6 Niveau de source : 0**TOTAL : +1 → FEU DE SOURCE : JAUNE**
- 5. CONTRE-VOIX** : Non citée. Un critique des médias externe sans lien institutionnel avec le secteur fait défaut.

2. AIEP (représentée par Vincent Augustin)

- 1. FINANCEMENT** : Étatique (OFCOM). Institutionnellement indépendant du secteur médiatique.
- 2. MANDAT** : Surveillance juridique des diffuseurs concessionnaires. Fondamentalement compatible avec une appréciation neutre.
- 3. CONFLIT D'INTÉRÊTS** : Augustin est invité dans l'émission sur laquelle il devrait se prononcer en cas de plainte. Il aborde lui-même ce point (22:49), mais ne le considère pas comme un motif de récusation — ce qui est discutable.
 - D1 Conflit d'intérêts : 0
 - D2 Risque personnel : 0
 - D3 Compétence : +2
 - D4 Cohérence des opinions : +1
 - D5 Émotionnalisation vs. données : +2
 - D6 Niveau de source : +1**TOTAL : +6 → FEU DE SOURCE : VERT**
- 5. CONTRE-VOIX** : Non nécessaire — Augustin est la voix institutionnellement la plus indépendante de l'émission.

3. Autoreprésentation de SRF (reportage sur les lignes directrices journalistiques)

- 1. FINANCEMENT** : SRF (service public, financé par redevances). Conflit d'intérêts maximal : SRF se présente lui-même comme garant de qualité.
- 2. MANDAT** : Non compatible avec une appréciation neutre de sa propre qualité.
- 3. CONFLIT D'INTÉRÊTS** : Maximal. SRF est simultanément producteur de l'émission, objet de la critique et autoreprésentation de sa propre qualité.
 - D1 Conflit d'intérêts : -2
 - D2 Risque personnel : -2
 - D3 Compétence : +1
 - D4 Cohérence des opinions : 0
 - D5 Émotionnalisation vs. données : 0
 - D6 Niveau de source : -1**TOTAL : -4 → FEU DE SOURCE : JAUNE (de justesse)**
- 5. CONTRE-VOIX** : Non citée. Un contrôle de qualité externe des lignes directrices de SRF fait totalement défaut.



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato

IMPORTANT : "Reconnu" n'est pas une qualification factuelle. Le fait que SRF soit "reconnu" en tant que diffuseur de service public ne le dispense pas de l'obligation de présentation exacte des faits — bien au contraire : le statut de service public fonde des exigences accrues conformément à l'art. 4 LRTV.

Feu de source pour les participants :

Source	D1	D2	D3	D4	D5	D6	Total	Feu
Conseil suisse de la presse (représenté par Markus Spillmann)	-2	-1	+2	+1	+1	0	+1	JAUNE
AIEP (représentée par Vincent Augustin)	0	0	+2	+1	+2	+1	+6	VERT
Autoreprésentation de SRF (reportage sur les lignes directrices journalistiques)	-2	-2	+1	0	0	-1	-4	JAUNE

Classification juridique et méthodologique

Pas un jugement de fait	Les résultats présentés ne constituent pas des constatations de fait concernant des personnes, des rédactions ou des émissions individuelles. Ils sont à comprendre comme le résultat d'une opérationnalisation standardisée, et non comme la constatation d'une responsabilité individuelle.
Pas un jugement juridique	L'index d'écart agrégé ne remplace pas une appréciation juridique au sens de l'art. 4 LRTV. L'évaluation de la question de savoir si une émission concrète enfreint les dispositions légales relève exclusivement des instances compétentes (notamment l'AIEP).
Pas une preuve de causalité	Les corrélations statistiques ne doivent pas être interprétées comme la preuve de liens de causalité ou d'intentions rédactionnelles. Les valeurs d'écart peuvent être influencées par le choix des sujets, l'actualité, la controverse politique ou la logique du format.
Pas un jugement d'intention	L'analyse mesure des caractéristiques structurelles observables des émissions. Un score de 7 signifie qu'un déséquilibre significatif a été constaté — non que la rédaction l'ait intentionné. La méthodologie ne se prononce pas sur les motifs ou les objectifs stratégiques.
Instrument de comparaison heuristique	L'index sert à la reconnaissance comparative de schémas sur des milliers d'émissions, et non à la mesure métrique précise de contributions individuelles. Les valeurs seuils servent à l'orientation heuristique, non à la qualification juridique stricte.



ANNEXE 1 : LÉGISLATION NATIONALE

Base juridique Suisse — SRG SSR

Loi

Loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV, RS 784.40)

Articles pertinents

- Art. 4 al. 1 LRTV : Toutes les émissions d'un programme de radio ou de télévision doivent respecter les droits fondamentaux. Les émissions doivent notamment respecter la dignité humaine, ne peuvent être ni discriminatoires, ni contribuer à la haine raciale, ni mettre en danger la moralité publique, ni glorifier ou banaliser la violence.
- Art. 4 al. 2 LRTV : Les émissions rédactionnelles ayant un contenu informatif doivent présenter les faits et événements de manière exacte, de sorte que le public puisse se former sa propre opinion. Les opinions et commentaires doivent être reconnaissables comme tels.
- Art. 4 al. 4 LRTV : Dans l'ensemble des émissions rédactionnelles, la diversité des événements et des opinions doit être exprimée de manière appropriée (principe de diversité).

Obligations essentielles

1. **Exactitude des faits** : Présentation exacte des faits et événements
2. **Diversité des opinions** : Diversité des points de vue sur les sujets controversés
3. **Équilibre** : Sélection équilibrée des interlocuteurs

Autorité de surveillance

- AIEP (Autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio-télévision) : Examine les plaintes contre les émissions diffusées pour violation de l'art. 4 LRTV
- OFCOM (Office fédéral de la communication) : Autorité de régulation et de surveillance
- Services de médiation de la SSR : Premier point de contact pour les plaintes relatives aux programmes

Procédure de plainte

1. Service de médiation de l'unité d'entreprise concernée (SRF, RTS, RSI, RTR)
2. AIEP (en cas de désaccord)
3. Tribunal fédéral (dernière instance)



ANNEXE 2 : FONDEMENTS SCIENTIFIQUES

Bibliographie

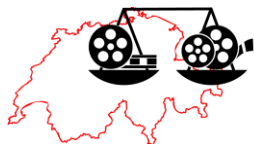
- Bennett, W. L. (1990). Toward a theory of press-state relations in the United States. *Journal of Communication*, 40(2), 103–125.
- Berelson, B. (1952). *Content analysis in communication research*. Free Press.
- Entman, R. M. (1993). Framing: Toward clarification of a fractured paradigm. *Journal of Communication*, 43(4), 51–58.
- fög – Forschungszentrum Öffentlichkeit und Gesellschaft (2024). *Jahrbuch Qualität der Medien 2024*. Schwabe.
- Gilardi, F., Alizadeh, M. & Kubli, M. (2023). ChatGPT outperforms crowd workers for text-annotation tasks. *PNAS*, 120(30).
- Iyengar, S. & Kinder, D. R. (1987). *News that matters: Television and American opinion*. University of Chicago Press.
- Jolly, S. et al. (2022). Chapel Hill Expert Survey trend file, 1999–2019. *Electoral Studies*, 75, 102420.
- Krippendorff, K. (2004). *Content analysis: An introduction to its methodology* (2nd ed.). Sage.
- McCombs, M. E. & Shaw, D. L. (1972). The agenda-setting function of mass media. *Public Opinion Quarterly*, 36(2), 176–187.
- Shoemaker, P. J. & Vos, T. P. (2009). *Gatekeeping theory*. Routledge.
- SVFAB (2026). *Methodenbericht v4.1: Zählbare Kriterien und Multi-Modell-Kreuzvalidierung*.
- Törnberg, P. (2023). ChatGPT-4 outperforms experts and crowd workers in annotating political Twitter messages. arXiv:2304.06588.

Documents de travail SVFAB

- Schläpfer, D. (2026). Systematic AI-Assisted Analysis of Public Broadcaster Impartiality: A Scalable Methodological Framework for Measuring Structural Bias in Public Service Media. [SSRN 6688478](#)
- Schläpfer, D. (2026). Measuring Editorial Noise: A Retrospective Suppression Index for Public Broadcasting Content Analysis. [SSRN 6733280](#)
- Schläpfer, D. (2026). Source Traffic Light: A Six-Dimensional Credibility Framework for Systematic Source Assessment in Public Service Media. [SSRN 6733880](#)

David Schläpfer — ORCID : 0009-0000-5671-9266

SVFAB — Association suisse pour une couverture médiatique équilibrée | Case postale, 8021 Zurich 1 | www.svfab.ch | kontakt@svfab.ch | Rapport méthodologique mars 2026 | Convertisseur 3.4 (2026-05-20)



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato

Évaluations et adhésion au SVFAB

Sur SVFAB.ch, vous obtenez non seulement des évaluations détaillées supplémentaires, mais vous pouvez également en faire établir pour n'importe quelle émission (ce service est facturé).

Pour que notre travail soit solide, nous dépendons des cotisations de membres et de donateurs.

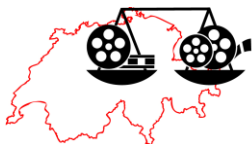
Contact et informations complémentaires :

www.SVFAB.ch | Kontakt@SVFAB.ch

Coordonnées bancaires : PostFinance – POFICHBE

IBAN : CH32 0900 0000 1675 6251 1

Destinataire : SVFAB, Case postale, CH-8021 Zurich 1



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato

Vous obtenez les livres suivants auprès du SVFAB

Commandes via www.svfab.ch ou kontakt@svfab.ch



Couverture médiatique déséquilibrée est la réponse à l'initiative de réduction de moitié en Suisse : les techniques de manipulation y sont expliquées en détail, en commençant par la sélection des collaborateurs et la sélection des sources. Ensuite, 15 principes sont expliqués : omission, cadrage, cadrage temporel, culpabilité par association, émotionnalisation, décontextualisation et bien d'autres, illustrés par de nombreux exemples. On voit également où nous appliquons nous-mêmes ces techniques — ce qui favorise non seulement la prise de conscience mais aussi l'empathie.

En option, le livre est accompagné de **cartes à jouer**
Également disponible en **livre audio**



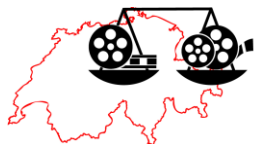
L'interview n'est pas une conversation. C'est une scène — et quelqu'un d'autre a écrit le scénario.

Celui qui ne le sait pas fournit du matériel. De bonnes citations qui sont mal découpées. Des déclarations correctes qui atterrissent dans le mauvais contexte. Des réponses honnêtes qui sont présentées comme des aveux.

Ce livre n'est pas un livre de critique des médias. C'est une boîte à outils — pour tous ceux qui ont un microphone sous le nez et veulent savoir ce qu'ils peuvent faire contre cela. 7 chapitres. 7 outils : Ce qu'est vraiment une interview. Les 7 pièges les plus fréquents. Les trois principes fondamentaux de la souveraineté — ancrer, recadrer, délimiter. Préparation en une heure. Corps et voix. Que faire quand ça tourne mal. Et ce qui compte après l'interview.

Pour les politiciens, les militants, les entrepreneurs, les lanceurs d'alerte — pour tous ceux qui sont exposés et veulent comprendre comment fonctionne le jeu. Pour qu'ils arrêtent d'y participer — et commencent à le façonner.

En format A5. Direct. Pour la préparation, la consultation, le suivi et en cas de difficultés



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato



Tu crois voir le monde. En réalité, tu vois le cadre que quelqu'un a posé autour de lui. Le cadrage est la technique de manipulation la plus ancienne et la plus élégante du monde. Elle ne change pas les faits — elle change ce que nous faisons des faits. Ce que nous ressentons. Ce que nous croyons. Comment nous décidons. Et elle fonctionne — parce que nous y participons tous. Quotidiennement. Inconsciemment. Toi aussi. Ce livre n'est pas un manuel aride. C'est un livre d'exercices — ludique, direct, plein d'exemples tirés de la vraie vie. Tu apprends non seulement comment les autres te cadrent. Tu apprends comment tu cadres toi-même — et comment tu peux le faire consciemment et équitablement. Car celui qui comprend le cadrage voit le monde plus clairement. Écoute les informations différemment. Mène des conversations avec plus d'assurance. Et se laisse moins facilement imposer un cadre que quelqu'un d'autre a choisi.

Avec de nombreux exercices et exemples concrets tirés de la politique, des médias et du quotidien — et quelques sourires.

Cadrage avec style. Parce que le cadre change tout.



La SSR encaisse 1.56 milliard de francs par an — de force, de chaque ménage. Celui qui se sent traité injustement peut se plaindre. Il existe même une instance pour cela : l'AIEP, l'Autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio-télévision.

Seulement : elle n'est pas indépendante. Elle n'a aucun pouvoir de sanction. Et elle décide dans 99.6% de tous les cas : rien.

Cette analyse met le système à nu — de manière factuelle, précise, sans polémique. Procédures, personnel, compétences, coûts, statistiques, voies de recours. Et l'examen de droit constitutionnel qui montre : le système AIEP ne remplit aucun des trois critères fondamentaux — il n'est ni approprié, ni conforme à la séparation des pouvoirs, ni conforme aux règles du marché.

L'instance censée protéger les citoyens protège avant tout le système qu'elle devrait contrôler.

Une lecture indispensable pour tous ceux qui envisagent de déposer une plainte — et pour tous ceux qui veulent comprendre pourquoi une véritable surveillance des médias fait encore défaut en Suisse.